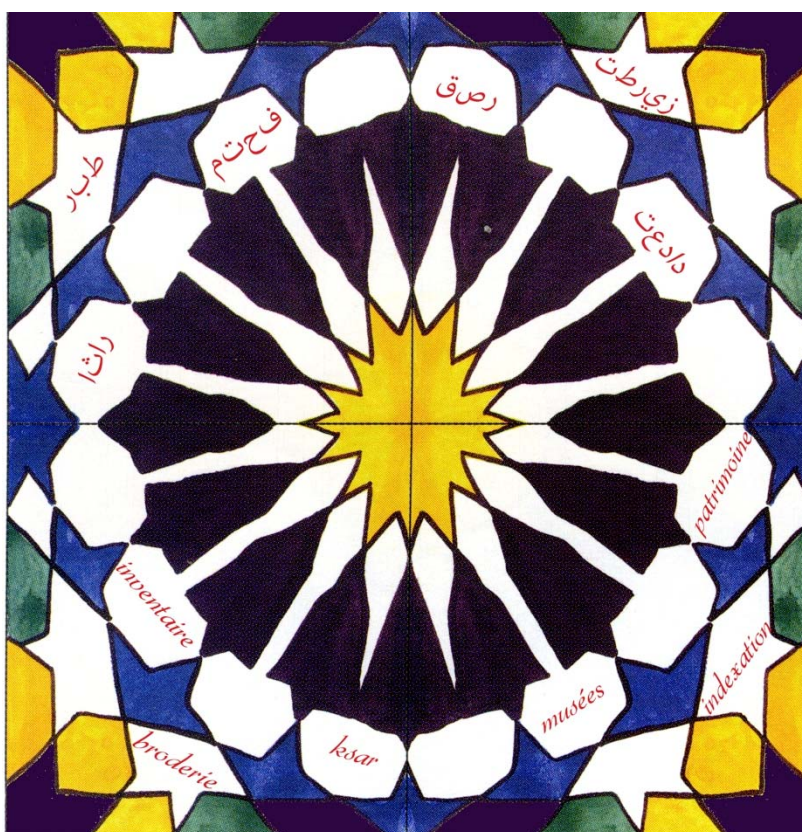


Colloque international *Inventaire, documentation et droit*

Instruments théoriques et applications pratiques

27, 28, 29 MAI 2014
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
ALGER



La première édition des *Rencontres du numérique d'Alger* a permis de dresser un état des lieux faisant apparaître, d'une part, l'histoire des patrimoines du Maghreb à travers l'histoire des sites, des expositions et des musées, d'autre part, les réflexions et les entreprises menées dans différents cadres (projets européens, projets transnationaux et projets nationaux de recherche), dont le trait commun est la valorisation numérique du patrimoine. La deuxième édition des *Rencontres* a pour objectif d'approfondir et d'explorer un aspect déterminant de la valorisation des patrimoines : leur inventaire et leur documentation. En effet, si la visibilité des patrimoines sur le web est un élément stratégique du point de la vue de la publicisation et de la diffusion, il faut aussi prendre en compte les missions spécifiques des musées et, plus généralement, des services de l'inventaire, organiser la connaissance des patrimoines, c'est-à-dire les repérer, les signaler et, de ce fait, élaborer des catégories. Qu'il s'agisse de patrimoines matériels ou immatériels, de patrimoines mobiliers ou de sites, la patrimonialisation est un processus de catégorisation et de sélection vivant, dynamique, par lequel une communauté attribue un sens et une valeur à un objet ou à un site. Destinées à un public de responsables

culturels, de chercheurs et d'étudiants, les deuxièmes *Rencontres du numérique d'Alger* ont donc trois buts : éclairer les stratégies de l'inventaire et leurs implications théoriques et professionnelles ; définir une méthode de l'inventaire à l'ère numérique ; établir des modèles par le recours à la comparaison internationale. Ce sera aussi l'occasion de définir les conditions de viabilité économique de ce secteur particulier de la « société de l'information » et de poser les problèmes juridiques inhérents à ce type d'activité. Elles comporteront deux ateliers : l'un permettra de traiter de l'inventaire des collections muséales, l'autre de l'inventaire des sites et monuments historiques.

1) Sur le plan épistémologique, la double nature de la patrimonialisation induit deux questions, celle de l'attribution de valeurs et celle de la terminologie. En ce qui concerne les patrimoines du Maghreb, la question de l'attribution de valeurs a une résonance particulière : elle ne peut être posée en dehors du contexte sociohistorique dans lequel elle prend sens – notamment des regards sur le patrimoine avant et après les Indépendances. L'entreprise d'inventaire, dans cette optique, doit être analysée sous l'angle des valeurs qu'elle véhicule. C'est le problème posé par le Dr. Mourad Betrouni à propos de l'Algérie dans son texte « Inventaire et identité » (UNESCO, 2008), qui peut être étendu à tout le Maghreb :

« L'inventaire et le classement des biens culturels mobiliers et immobiliers constituent les indicateurs fondamentaux d'identification et de caractérisation du capital patrimonial national. [...] A quel moment ont été ressenties, en Algérie, la nécessité et l'urgence de réalisation d'un inventaire des biens culturels, qui exprimerait un certain niveau de conscience de la dimension du patrimoine culturel ? Répondre à cette question d'importance, c'est se placer, d'abord, par rapport à un contexte historique qui met en relation dialectique deux situations aux intérêts fondamentalement opposés : une situation d'occupation coloniale qui a duré 132 ans (1830-1962) et une situation d'indépendance nationale qui a 46 ans d'existence (1962-2008). Et c'est situer, ensuite, les conditions qui ont concouru au passage (progressif ou brutal) d'une conscience coloniale à une conscience nationale du patrimoine culturel ».

Par ailleurs, le classement s'effectue en fonction de catégories qui, pour une part, sont héritées des premiers inventaires et, pour une autre part, sont à créer, notamment à partir de travaux de recherche créateurs de lexiques adaptés à ces nouveaux objets d'étude. Au regard de la patrimonialisation, la question de la terminologie a une acuité d'autant plus forte qu'elle est liée à la reconnaissance du statut patrimonial d'un objet et de son univers de référence : longtemps, l'archéologie, l'ethnographie et, dans une moindre mesure, la préhistoire ont dominé ; aujourd'hui, un effort est fait pour décrire des patrimoines appartenant à des zones négligées de l'histoire des arts du Maghreb, notamment les patrimoines islamiques des périodes médiévale et moderne ou certains patrimoines naturels.

2) Sur le plan méthodologique, le passage de l'inventaire imprimé à l'inventaire informatisé dans les années 1970 a été l'occasion, en Europe, d'un travail sur la construction de catégories, sur la terminologie et sur la composition des notices documentaires. Au Maghreb, quelles sont les finalités des inventaires ? Leur vocation est-elle identitaire ? scientifique ? pédagogique ? sociale ? Comment concilier ces différentes finalités, toutes pertinentes ?

La construction d'une notice d'inventaire est en partie guidée par ces finalités. Quels sont les champs fondamentaux ? Quelles sont les rubriques particulières, en fonction des usages que l'on souhaite développer ? L'apparition du web 2.0 enrichit-elle simplement la structure des notices ou l'oriente-t-elle vers d'autres usages ? D'une description à des fins identitaires et scientifiques, est-on en train de passer à une description à des fins sociales, en encourageant la

participation des internautes ? Dans la situation de transition, au regard du numérique, qui est celle des pays du Maghreb, comment stimuler les usages éducatifs et sociaux de l'inventaire ?

La méthode de l'inventaire passe aussi par l'analyse des interfaces culturelles : en fonction des finalités définies pour l'inventaire, quels sont les meilleurs rapports entre écrit et image ? Certes, l'inventaire ne peut se réduire à une base d'images sans mise en scène ; en revanche, la spectacularisation de certaines présentations scénarisées ne le dessert-elle pas ?

3) Les modèles à l'échelle internationale

Si l'on adopte un point de vue international, on peut certes constater une grande variété de systèmes de documentation, en fonction des objectifs identitaires, sociaux, pédagogiques, éducatifs. Mais cette variété n'en repose pas moins sur une base d'exigences partagées. Une histoire internationale de l'évolution des descriptions d'objets et des sites, devrait pouvoir le montrer. D'une architecture pyramidale de l'information, peut-on passer à d'autres modèles sans perdre les qualités d'une description exhaustive ? Par ailleurs, quels problèmes pose l'interopérabilité des systèmes d'information et à quelles conditions peut-elle être obtenue ?

4) Infrastructures, économie et droit

Le développement de systèmes d'information culturelle dépend des infrastructures matérielles et des ressources humaines à l'échelle nationale. L'objectif du colloque est, à ce niveau, d'ouvrir une enquête sur les moyens dont disposent les pays du Maghreb, notamment en matière de généralisation des accès et de formation des ingénieurs. Comme bien d'autres secteurs d'activité, l'économie de l'information est souvent une économie mixte, fondée sur un partenariat entre secteur public et secteur privé. Quelles doivent être les conditions de ce partenariat, tenant compte des prérogatives des Etats ? Enfin, la diffusion de l'information culturelle pose le problème de l'équilibre entre le droit à l'information et le droit des auteurs. Les législations nationales des pays du Maghreb prennent-elles suffisamment en compte ces deux aspects ? Le recours à des experts internationaux permettra d'éclairer les problèmes posés et les différentes solutions proposées.

Responsables scientifiques :

Pr B.N. Saou-Dufrene (Université Paris 8)

Dr S.Chergui (Ecole nationale de restauration et de conservation des biens culturels)

Comité Scientifique

Co-présidents :

Dr. Mourad Bouteflika, maître de conférences, directeur de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel, Ministère de la Culture, Algérie

Dr. Samia Chergui, maître de conférences, directrice de l'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels, Alger

Pr. Rémi Labrusse, professeur d'histoire de l'art contemporain, Université de Paris Ouest

Pr. Bernadette Nadia Saou-Dufrene, professeur en sciences de la communication, Université de Paris 8

Membres

Dr. Mourad Betrouni, directeur de recherche, directeur de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel, Ministère de la Culture, Algérie

Dr. Slimane Hachi, directeur de recherche, directeur du Centre nationale de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, Alger

Pr Madjid Dahmane, directeur de recherche en sciences de l'information, directeur général de la Bibliothèque nationale d'Algérie

Pr. Mohammed-Salah Zerouala, professeur en architecture, directeur de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, directeur du Laboratoire ville, architecture et patrimoine, Alger

Pr. Messaoud Hamianne, professeur en sciences des matériaux, responsable des TIC, Université Mhammad Bougherra, Boumerdès.

Dr Nabila Cherif, maître de conférences, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger

Pr. Adnane Louhichi, directeur de l'Institut national du patrimoine, Tunis

Michel Melot, directeur honoraire de l'Inventaire général du patrimoine culturel français

Gérard Regimbeau, professeur en sciences de l'information et de la communication, Université de Montpellier

Comité d'organisation

Nadjib Aït Aïssa, directeur général adjoint, Bibliothèque nationale d'Algérie.

Naima Mahindad-Abderrahim, directrice-adjointe des études et de la graduation, Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels, Alger.

Naima Abdelouahab, maître de conférences, Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels, Alger.

Benjamin Barbier, doctorant, Université de Paris 8.

Radia, Drici enseignant chercheur doctorante, Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels, Alger.

Nabila Ait Said, enseignant chercheur doctorante, Ecole nationale de conservation et de restauration des Biens Culturels, Alger.

Journée 1

Problématiques de l'inventaire du patrimoine culturel au Maghreb

Accueil

9h30 : Allocution de **Mme la Ministre de la Culture**

9 h 45 : « La question de l'inventaire en Algérie »

Mourad Bouteflika, maître de conférences, directeur de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel et **Madjid Dahmane**, professeur en sciences de l'information et de la communication, directeur général de la Bibliothèque nationale d'Algérie

Introduction aux journées

10h30 : « Actualité de la question de l'inventaire au Maghreb du point de vue de la recherche et de la formation »

Bernadette Saou-Dufrêne, professeur en sciences de l'information et de la communication, université Paris 8 et **Samia Chergui**, maître de conférences, directrice de l'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels, Alger

10h 45 Inventaires et identités

10h45 : « Inventaire et identité, les adaptations législatives »

Mourad Betrouni, directeur de recherche, directeur de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel, Ministère de la Culture, Algérie

11h15 : « La construction de l'inventaire en France, problématiques et méthodes »

Michel Melot, directeur honoraire de l'Inventaire général du patrimoine culturel français, Ministère de la Culture, France

11h45 : « Les inventaires du patrimoine en Tunisie »

Adnane Louhichi, directeur de l'Institut national du patrimoine, Tunis ; **Ridha Boussoffara**, sous-directeur de la formation et de la publication à l'Institut national du patrimoine, France.

12h15 : « Le patrimoine culturel numérisé au regard du droit »

Mohamed Saadoun, administrateur de l'Assemblée nationale française

Débat

Déjeuner

Des inventaires imprimés au Maghreb aux inventaires informatisés

Modérateur : **Madjid Dahmane**

14h30 : « Les inventaires de musée du XX^{ème} siècle : quelles réutilisations pour un inventaire informatisé ? »

Bernadette Saou-Dufrêne, professeur en sciences de l'information et de la communication, université Paris 8.

15h: « Le lexique des patrimoines architecturaux dans la Régence d'Alger, support de thesaurus ? »

Samia Chergui, maître de conférences, directrice de l'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels, Alger

15h30: « L'inventaire des arts et traditions populaires : la fiche de l'Icom arabe »

Mohamed Chadli, conservateur du musée Nejjarine, Fes, Maroc.

Pause

16h30: « La construction du répertoire des sites et monuments historiques : du document imprimé au document numérique »

Mourad Bouteflika, maître de conférences, directeur de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel, Ministère de la Culture, Algérie

17h: « La méthodologie de l'Inventaire général du patrimoine culturel à l'épreuve du numérique »

Jean Davoigneau, responsable du patrimoine scientifique et de la méthodologie du système d'information nationale, Ministère de la culture, Paris

Débat

Journée 2

Deux ateliers en parallèles : atelier musées, atelier sites et monuments historiques

9h : Début des ateliers

Atelier I : Inventaire des collections muséales

Modérateur : **Bernadette Saou-Dufrêne**

9h00: "Ikosim-Icosium. L'inventaire du musée national des antiquités pour une monographie archéologique d'Alger ou l'inverse ?"

Nacéra Benseddik, professeure en histoire, Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels, Alger

9h30: "Ikosim - Icosium : Inventaire des mosaïques "disparues" d'Alger

Naima Abdelouahab, maître de conférences, Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels, Alger

10h00: "Ikosim - Icosium : Inventaire et apport des découvertes monétaires algéroises"

Amel Soltani, docteur en Sciences de l'antiquité, conservateur, Musée public national des Antiquités, Alger

10h30: « De l'inventaire au récolement, les musées de France face à la loi »

Philippe Saunier, conservateur du patrimoine, Service des musées de France.

Pause

11h30 « L'inventaire des collections du point de vue du Centre national de la recherche en archéologie »

Sabah Ferdi, directrice de recherche, Centre national de recherche en archéologie, Alger

12h00 : « L'inventaire pour le futur musée d'art moderne de la fondation K.Lazzar»

Soumaya Gharsallah, Architecte muséographe chargée de la Fondation Kamel Lazaar, Tunis

Débat

Déjeuner

14h 00 : « l'inventaire des patrimoines ottomans, problèmes des terminologies »

Filiz Yenisehirlioglu, Professeur en histoire de l'art, université d'Ankara, Turquie

14h 30 : « Indexation et documentation de l'art contemporain »

Gérard Régimbeau, Professeur en sciences de l'information et de la communication, université de Montpellier.

15h00 : « La place de la documentation dans les musées d'art moderne »

Nadira Laggoune, enseignant chercheur doctorante, Ecole des beaux-arts, Alger

15h30 : « Le répertoire des artistes algériens »

Mansour Abrous, chargé des affaires culturelles, Mairie de Paris, France

Débat

Atelier II : Sites et monuments historiques

Modérateur : **Mourad Bouteflika**

9h : « Cartographie du patrimoine de l'Est algérien »

Reda Attoui, maître de conférences, département d'architecture, Université Badji Mokhtar, Annaba

9h30 : "Inventaire du patrimoine architectural de la période ottomane en Algérie : du recensement à l'étude"

Nabila Cherif, maître de conférences, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger

10h00 : « De l'inventaire à l'indexation des maisons de la Casbah d'Alger »

Sabrina Kacher, maître de conférences, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger

10h30 : « La documentation du patrimoine architectural ottoman »

Ahmed Saadaoui, professeur en archéologie, Université de la Manouba, Tunis

Pause

11h30 : « De la reconnaissance des demeures du *fahs* algérois »

Nadia Ouargli, enseignant chercheur doctorante, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger

12h00 : « Inventaire du patrimoine urbain et architectural de la ville de Bejaia»

Naima Abderrahim Mahindad directrice-adjointe des études et de la graduation ; enseignant chercheur doctorante, Ecole Nationale de Conservation et de restauration des Biens Culturels.

Débat

Déjeuner

14h: « L'inventaire des biens culturels en Algérie, bilan et perspective »

Abdelnasser Chiker, Doctorant, Office de gestion et d'exploitation des biens culturels, Algérie

14h30: « L'inventaire pour la connaissance, l'aménagement et la mise en valeur des fontaines d'Alger avant 1830 »

Menouer Ouassila, enseignant chercheur doctorante, Institut d'Architecture, Université Saad Dahlab, Blida

15h30: « l'inventaire des villes précoloniales transformées par les projets d'alignement du XIX^{ème} siècle dans le nord de l'Algérie »

Malika Bousseraerak, enseignant chercheur doctorante, Institut d'Architecture, Université Saad Dahlab, Blida

Débat

Journée 3

Synthèse et plans d'action

Aperçu sur l'inventaire du patrimoine immatériel

9h00: Pour une présentation interactive du patrimoine des musiques et des danses traditionnelles en Algérie

Maya Saidani, directrice de recherches, CNRPAH, Alger

9h30: « Mémoire de la voix et du geste : pour un répertoire des poèmes et des chants populaires »

Zineb Ben ALI, professeure, Université Paris 8

10h: « Les projets-pilote de l'Algérie pour le patrimoine immatériel »

Slimane Hachi, directeur de recherches, directeur du CNRPAH

Nouvelles perspectives

10h 30: « Inventaire et géo localisation, la carte des patrimoines du Maghreb »

Ibtissem Tounsi, maître de conférences, université Paris 8

11h: « Les procédés d'indexation sur les réseaux sociaux, quels modèles pour la conservation du patrimoine ? »

Benjamin Barbier, doctorant, université Paris 8, France

Pause

Restitution des résultats

11h30-12h30 Table ronde « Inventaires, terminologies et documentation »

Modérateur : **Rémi Labrusse**

Madjid Dahmane, directeur de recherche en sciences de l'information, directeur général, Bibliothèque nationale d'Algérie, Alger

Abdelouahab Zekagh, directeur général, Office de gestion et d'exploitation des biens culturels, Alger

Aziza Amamra, directrice du Musée public national des Arts et traditions populaires, Alger

Fatima Azzoug, directrice du Musée public national du Bardo, Alger

Dalila Orfali, directrice du Musée public national des Beaux-arts, Alger

Houria Cherid, directrice du Musée public national des Antiquités, Alger

Mohamed Djehiche, directeur Musée public national d'Art contemporain, Alger

Adila Talbi, directrice du Musée public national Ahmed Zabana, Oran

Déjeuner